



DECRET D/2024/ 0090 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DE CERTAINS OFFICIERS DE LA
GENDARMERIE NATIONALE A DES POSTES DE COMMANDEMENT**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant Organisation générale de l'Administration publique ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** la Loi L/2019/004/AN du 04 septembre 2019 portant statut général des militaires ;
- Vu** le Décret D/2024/0044/PRG/CNRD/SGG du 27 février 2024 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2024/0051/PRG/CNRD/SGG du 05 mars 2024 portant structure du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/054/PRG/CNRD/SGG du 13 mars 2024 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2021/0023/PRG/CNRD du 12 Octobre 2021, portant nomination du Haut Commandant de la Gendarmerie Nationale et Directeur de la Justice Militaire ;
- Vu** le Décret D/2023/0174/PRG/SGG du 1er Aout 2023, portant Organisation Générale, Missions, Attributions et Fonctionnement du Haut Commandement de la Gendarmerie Nationale et Direction de la Justice Militaire ;
- Vu** le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Les officiers de la Gendarmerie Nationale dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions suivantes :

- 1- **Directeur Central Adjoint des Investigations Judiciaires de la Gendarmerie Nationale** : Colonel Moussa SANGARE matricule 15158/G ;
- 2- **Directeur des Renseignements Généraux de la Gendarmerie Nationale** : Colonel Oumar NIAISSA matricule 18179/G ;
- 3- **Directeur Adjoint des Renseignements Généraux de la Gendarmerie Nationale** : Lieutenant Sékou CAMARA matricule 42258/G ;
- 4- **Directeur du Centre d'Entrainement des Forces de Gendarmerie de Kaliah** : Colonel Ibrahima Koumbama DIALLO matricule 19901/G.
- 5- **Directeur des Etudes du Centre d'Entrainement des Forces de Gendarmerie de Kaliah** : Capitaine Naby Moussa DIALLO matricule 28978/G

Article 2 : le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal Officiel de la République.

Conakry, le 30 AVR 2024

Général de Corps d'armée Mamadi DOUMBOUYA

